AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-5-79109355

2

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 241

4 MAI 1979

/ ARBRES FRUITIERS /

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La période où les projections d'ascospores sont importantes est maintenant bien commencée. En conséquence, malgré les températures fraîches actuelles, les longues périodes pluvieuses de ces derniers jours ont pu être à l'origine de contaminations.

Bien que la végétation soit actuellement ralentie, il convient cependant d'assurer une bonne protection des arbres en effectuant notamment le traitement qui a été indiqué dans le Bulletin Technique du 27 Avril s'il n'a pas encore été réalisé.

OIDIUM DU POMMIER

Pour les variétés sensibles, il est conseillé d'ajouter à la bouillie destinée à combattre la tavelure un produit actif contre l'oïdium.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Pour assurer la protection des arbres vis-à-vis de cette maladie, il est rappelé qu'un traitement doit être réalisé à la fin de la floraison en utilisant l'un des fongicides indiqués dans le Bulletin Technique du 30 Mars.

FEU BACTERIEN

Devant la menace que fait peser le feu bactérien sur les vergers, il est demandé aux arboriculteurs d'effectuer des contrôles périodiques de leurs plantations dès la fin de la floraison. Tout symptôme suspect doit être immédiatement signalé au Service de la Protection des Végétaux. Pour plus de détails, il convient de se reporter au Bulletin Technique n° 219 du mois de Janvier dernier.

PUCERONS - CHENILLES

Les premiers pucerons cendrés du pommier ont été observés mais les populations sont actuellement faibles. Les autres ravageurs (pucerons verts, chenilles) sont également présents localement. La surveillance des arbres doit donc se poursuivre afin de savoir s'il y a lieu d'intervenir à l'échelon de la parcelle.

ARAIGNEES ROUGES

Les premières éclosions ont été observées mais il est trop tôt pour intervenir.

P.322

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

PSYLLES DU POIRIER

La situation est extrêmement variable d'un verger à un autre et notamment en fonction de la réalisation ou non du traitement d'hiver. Dans certaines parcelles, on observe actuellement des pontes, parfois en quantité assez importante, ainsi que des larves de différents stades. Dans d'autres situations, ces ravageurs sont pratiquement absents. En conséquence, l'arboriculteur doit effectuer des observations avant de décider une éventuelle intervention qui doit avoir lieu , si elle est justifiée, au plus tôt à la chute complète des pétales. Les produits utilisables sont les suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : AMITRAZ (Tudy ou Maitac 20) : 60 - DECAMETHRINE (Décis) : 1,75 - FENVALERATE (Sumicidin 10) : 10 - MONOCROTOPHOS (Azodrin 20 ou Nuvacron) : 30 - PERMETHRINE (Perthrine) : 8,75. Il est préférable d'utiliser actuellement les pyréthrinoïdes (Décaméthrine, Fenvalérate, Perméthrine).

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

Afin d'assurer la protection des jeunes pousses, un nouveau traitement pour lutter contre cette maladie est nécessaire.

/ VIGNES /

ACARIOSE

Les conditions climatiques actuelles risquent de favoriser les attaques d'acariose dans les vignes où cette affection se manifeste d'habitude. Au stade "pointe verte", il est possible d'intervenir avec l'ENDOSULFAN sous forme huileuse (Thiodan H7 et Thiodan canon).

PERITELES GRIS ET NOCTUELLES

Des destructions de bourgeons ont été observées dans certaines vignes, notamment dans la région de MAREAU-aux-PRES (45). Un charançon, le Péritèle gris ou des Vers gris (chenilles de noctuelles) peuvent être à l'origine de ces dégâts. Les méthodes de lutte et les insecticides utilisables ont été communiqués dans le Bulletin Technique du 20 Avril.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,

Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS